

Le Relecq



N°374 - Vendredi 17 février 2017

www.mairie-relecq-kerhuon.fr

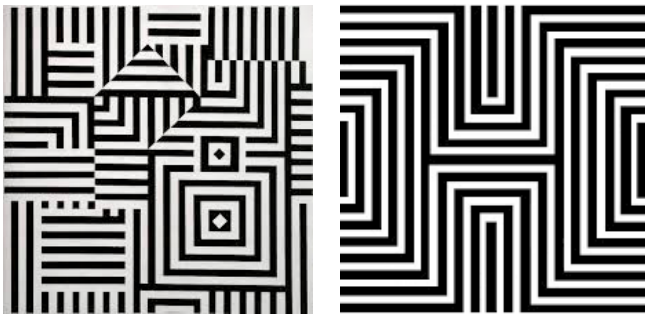
Samedi 25 février à 16h
Médiathèque François Mitterrand

STREET ART KERHORRES

Atelier participatif

Venez habiller les marches de la place Jeanne d'Arc

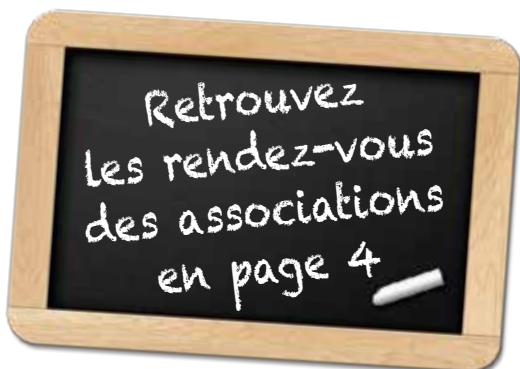
Voir en page 2



Samedi 25 février à 20h30
Centre Jean Jacolot

LE CENTRE JEAN JACOLOT PRESENTE

LE CABARET KERHORRE



FESTIVAL PHOTOGRAPHIQUE 14 JANVIER
24 FÉVRIER
BREST

PLUIE D'IMAGES 2017

FRONTIÈRE(S)

VINCENT GOURIOU
« IDENTITÉ : UNE CARTOGRAPHIE DES POSSIBLES »
MÉDIATHÈQUE FRANÇOIS MITTERRAND

CLUB PHOTO DE LOPERHET PHOTOALL
« PHOTOALL SANS FRONTIÈRES ... PHOTOGRAPHIQUES »
MAIRIE Centre JACOLOT

IL ARRIVE DANS UN MOIS ...

LE RELECQ-KERHUON | 11 MARS
VENDREDI DE CARNAVAL | 2 AVRIL

THÉÂTRE, CONCERTS, ARTS DE RUE,
MARIONNETTES, CLOWN, DANSE...

CHAPITEAU D'HIVER

LA MARCHÉ DE RELECQ

2017
LE THÉÂTRE DES VES TROUS

Médecin de garde : le week-end et de nuit appeler le 15 en cas d'urgence.

Infirmer(e)s : contactez votre cabinet habituel ou le plus proche de votre domicile.

Pharmacie de garde : Samedi après-midi et lundi matin :

MOULIN BLANC, 1 rue du Costour - 02.98.28.09.66

Nuit et jours fériés : composer le 3237

Dépannage ERDF - Electricité : 09.726.750.29

Dépannage GRDF - Gaz : 0 800 47 33 33

Eclairage public : service technique - 02.98.28.61.46

le week-end, élu de service.

EAU DU PONANT, en cas de fuite d'eau : 02.29.00.78.78.

MARCHE HEBDOMADAIRE place de la Résistance :

Traditionnel et Bio, le vendredi de 16h à 20h

Traditionnel : le samedi matin

Elu de service en cas d'urgence (en dehors des horaires d'ouverture mairie) : 06.70.64.13.48



VIE MUNICIPALE

ETAT CIVIL - POPULATION

NAISSANCES : Malone HARTOCK, 15 ter boulevard Léopold Maissin

Lucas GUILLOU, 30, rue du Costour

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS
FAIT RECENSER.
ET TOI ???

RECENSEMENT CITOYEN

Les jeunes hommes et les jeunes filles doivent obligatoirement se faire recenser en mairie à partir de leurs 16 ans révolus, dans le trimestre de leur anniversaire. Cette inscription permet d'être convoqué à la journée défense et citoyenneté ainsi que l'inscription d'office sur la liste électorale. Seule la preuve de la participation à la journée défense et citoyenneté est désormais exigée pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique, quel que soit l'âge entre 16 et 25 ans. Une attestation à conserver précieusement leur sera délivrée ; aucun duplicata ne sera délivré. Se présenter en mairie avec le livret de famille, une pièce d'identité et un justificatif de domicile.



VIE SCOLAIRE

**COLLÈGE CAMILLE VALLAUX
PORTES OUVERTES**
samedi 4 mars
de 9h à 12h

RENTREE SCOLAIRE 2017 DES ENFANTS

NÉS EN 2014 OU 2015 : Les inscriptions peuvent se faire dès à présent. Comment procéder ?

1. Inscription à la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse (prévoir livret de famille et justificatif de domicile).

2. Inscription à l'école : Appeler ensuite l'école pour prendre rendez-vous.

ENFANCE - JEUNESSE

ESPACE JEUNES - PIJ - 02.98.28.01.92

Pendant les vacances, ouvert du lundi au vendredi de 17h à 18h - accès à la documentation notamment sur les métiers pour tous les jeunes désirant choisir leur orientation...

Aide au CV : prendre rendez-vous auprès de l'animateur par mail : pj@mairie-relecq-kerhuon.fr

TRAVAUX

REPRISE D'ÉTANCHÉITÉ D'UN REGARD EAUX USÉES rue Lamartine : A compter du lundi 20 février (durée estimée : 5 jours), la circulation sera alternée par des feux tricolores de chantier dans l'emprise des travaux.

POSE D'UNE CONDUITE POUR ORANGE au 18 bis rue Victor Hugo : À compter du lundi 20 février (durée estimée : 10 jours), la circulation sera alternée dans l'emprise des travaux.

BRANCHEMENT EAUX USÉES au 9 rue de la Communauté : A compter du lundi 20 février (durée estimée : 5 jours), la circulation sera alternée manuellement ou par des feux tricolores de chantier rue Abbé Letty.

BRANCHEMENT GAZ au 13 rue Louis Pasteur : A compter du lundi 20 février (durée estimée : 5 jours), la circulation sera alternée manuellement ou par des feux tricolores de chantier.

ÉLAGAGE DE PLATANES RUE DANTON : Du 20 au 24 février, la circulation sera alternée manuellement ou par des feux tricolores de chantier.

MEDIATHEQUE François Mitterrand

LES GRANDES OREILLES
SAMEDI 18 FÉVRIER À 11H

Dès 4 ans

ROULE TON DÉ !

VENDREDI 24 FÉVRIER À 15H

Nouveau RDV autour des jeux de société !

STREET ART «KERHORRES»
SAMEDI 25 FÉVRIER ET MERCREDI 8 MARS À 16H00

La Place Jeanne d'Arc poursuit sa mue afin de devenir un lieu de flânerie, d'échanges et d'animations.

Dans le cadre de ce nouvel aménagement nous vous invitons à faire projet commun avec le collectif Les Manufacteurs.

« LES CONTREMARCHES COMME ZONE D'EXPRESSION ARTISTIQUE URBAINE »

À l'aide de marqueurs, d'encre et de peinture, chacun d'entre vous, petits & grands, est invité à dessiner sur des plaques de bois qui constitueront les contremarches des gradins. À la manière de Victor Vasarely ou encore Piet Mondrian, vous êtes invités à participer à cette oeuvre collective.

Au dos de chaque plaque, vous laisserez votre nom & prénom et viendrez la fixer lors des vernissages qui auront lieu les samedis 22 & 29 avril.

Renseignements / inscriptions : 02 29 00 52 75
mediatheque@mairie-relecq-kerhuon.fr

VIE ECONOMIQUE

FERMETURE POUR CONGÉS : Boulangeries Loton, Bd Gambetta et la Ronde des Pains, place de l'église, du 16 au 27 février inclus.

VIE RELIGIEUSE

MESSES DU WEEK-END :

Samedi 18 : 18h à la chapelle Sainte-Barbe.

Dimanche 19 : 10h30 à Guipavas, Gouesnour et Plougastel.

VIE DE LA CITÉ

SÉJOURS SENIORS ANCV : Le séjour se déroulera du 13 au 20 mai 2017 au Domaine L'Arnèche à Meschers sur Gironde. Vous pouvez retirer dès maintenant les dossiers d'inscription au CCAS. Renseignements complémentaires – 02 98 28 44 96.

ENVIRONNEMENT

LES 3 ÉCO-GESTES PRIORITAIRES POUR ÉVITER LE BLACK-OUT BRETON

Il y a quelques jours la Bretagne faisait face à une vague de froid. Du fait de la place importante du chauffage électrique (+ 14% entre 2006 et 2011) et des pics de consommations à certaines heures, le système électrique est fortement sollicité et des coupures de courant peuvent arriver. Quels gestes prioritaires adopter pour éviter le black-out en Bretagne ?

1. Je décale avant 17h ou après 20h la mise en route de mes appareils électriques

Pour cela, n'hésitez pas à utiliser des prises programmables ou la fonction « départ différé » pour les équipements plus récents.



2. Je me couvre et je régule bien la température de chauffage

Au bureau, réglez le hall et les cages d'escalier à 12°C, les bureaux à 19°C et n'oubliez pas de baisser le chauffage à 16° en partant le soir. A la maison, idem : si la journée vous êtes absent, pensez à baisser le chauffage à 16°C et le soir : 19°C dans les pièces de vie et 17°C dans les chambres suffisent.



3. J'éteins tous les appareils en veille

Branchez tous les appareils d'une même famille (audiovisuel, informatique) sur une multiprise avec interrupteur, et pensez bien à l'éteindre après utilisation, vous pouvez ainsi réduire votre consommation et diminuer votre facture annuelle de plus de 10%.



Ener'gence, conseils neutres gratuits sur l'énergie - 9 rue Duquesne 29200 Brest – 02 98 33 80 97

PHOTO DE LA SEMAINE

ATELIER ART ET VIE : RENCONTRE AVEC CHARLES KERIVEL



Pour nous envoyer vos photos : en format jpeg ou tiff à l'adresse info@mairie-relecq-kerhuon.fr avant le lundi 12h.

PERMANENCES

CLCV : Permanences juridiques au Centre Jacolot sur rendez-vous - 02 98 01 08 51.

RELAIS ACCUEIL PARENTS ET ASSISTANTES

MATERNELLES (RPAM) – Centre Jean

Jacolot – 02.98.28.29.41 : Mme Prémel-

Cabic : - permanence téléphonique : mardi

8h30-12h, mercredi 13h30-16h30, vendredi

8h30-12h30 - accueil sur rendez-vous : lundi

après-midi, mercredi matin, jeudi matin et

mardi après-midi.

ARCHIPEL AIDE À DOMICILE

11 bis rue Le

Reun : 02 98 28 33 88 - Du lundi au vendredi

de 8h à 12h, l'après midi sur RV.

CENTRE MÉDICO-SOCIAL (C.D.A.S),

12 rue

Brizeux - 02.98.28.28.99 : Assistantes Sociales,

Puéricultrice, Protection Maternelle Infantile

(P.M.I.), Massages bébés.

ESPACE JEUNES KERGARET

– 02.98.28.01.92 :

Point Information Jeunesse : Mardi : 16h45-

18h30, Mercredi : 10h-12h et 15h-18h30,

Jeudi : 16h30-18h30 et sur rendez vous

de 14h à 16h30, Vendredi : 16h45-18h30,

Samedi : 14h-18h.

SERVICE EMPLOI

– 02.98.28.61.44 : ouvert

le matin de 8h30/12h, et lundi, mardi et

jeudi 13h30/ 17h30 - Mme Delanoë sur

rendez-vous.

MEDIATHÈQUE
François Mitterrand

68 rue Vincent Jézéquel - 02 29 00 52 75

HORAIRE D'OUVERTURE :

Mardi, Mercredi, Vendredi : 10h-12h et 15h-19h

Jeudi : 10h-12h

Samedi : 10h - 18h

Dimanche : 15h - 18h

POUR NOUS CONTACTER

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

et de 13h30 à 17h30.

Permanence Etat Civil le samedi de 9h à 12h

Standard/Accueil _____ 02.98.28.14.18

Secrétariat du Maire/Secrétariat Général 02.98.28.61.35

Cabinet du Maire _____ 02.98.28.30.00

Etat Civil _____ 02.98.28.28.78

Elections _____ 02.98.28.28.77

Urbanisme _____ 02.98.28.61.43

Services Techniques _____ 02.98.28.61.46

Comptabilité _____ 02.98.28.61.39

Education, enfance, jeunesse, cantine 02.98.28.38.38

Service Emploi _____ 02.98.28.61.44

Communication _____ 02 98 28 61 30

Gestion des Salles _____ 02.98.28.14.18

Culture _____ 02.98.28.61.31

Sport _____ 02.98.28.47.48

Police Municipale _____ 02.98.28.61.42

Solidarité/CCAS/ Logement _____ 02.98.28.44.96

SSIAD _____ 02.98.28.38.29

VIE ASSOCIATIVE

LES RENDEZ-VOUS DES ASSOCIATIONS

CENTRE SOCIO-CULTUREL JEAN JACOLOT
64 rue Vincent Jézéquel - 02 98 28 05 49 www.centrejacolot.fr

Un Dimanche au Cabaret, Spectacle conte et magie
« Les lumières de la nuit »
Dimanche 26 Février à 15h au centre
Gratuit sur réservation - à partir de 4 ans.

JAC'TROC
dimanche 26 février à 11h au centre
collectif Jac'Aide (système d'échange de service et de savoir)

SORTIE LOISIRS VOYAGES : Visite de la ferme des insectes puis kig ha farz et après-midi dansant, le samedi 4 mars.
Contacts : 02 98 28 47 61 - 02 98 28 26 20 ou 02 98 28 09 37.

PHILATELIE : Réunion du club le samedi 18 de 17h30 à 19h au local, rue des Pêcheurs Kerhorres.

REPAS MALGACHE
ASSOCIATION DIEGO BREST
Samedi 18 février
19h30 - Astrolabe

Réservations :
association@diego-brest.fr
06 85 86 05 35

FEST DEIZ GWALARN
Dimanche 19 février
15h-18h Astrolabe
Daouphars/Appéré - Koll e Ano
Roeñverien

LOTO FCRK
Dimanche 26 Février
14h - Astrolabe

RENDEZ-VOUS SPORTIFS

CYCLISME AVEC LE GCK

Dimanche 12 : groupe 1 : N°74/78km
- groupe 2 : N°41/68km - groupe 3 :
N°22/61km. Départ à 9h.

CARNAVAL DU PIHB
BAL COSTUMÉ
samedi 25 février
20h30 Astrolabe

Soirée dansante avec DJ, démonstrations de danses, buvette avec petite restauration
Concours de déguisements.
Tarif 8€ / personne, 15 € /couple - tout mineur doit être accompagné.
Préinscriptions : 06 04 13 21 14

AUX ALENTOURS

RECHERCHE D'ENCADRANTS : L'Association EPAL, basée à Brest, recrute des animateurs prêts à s'investir dans l'encadrement de séjours proposés à des adultes et mineurs en situation de handicap.
Vous êtes disponibles pour partir 2, 3 ou 4 semaines sur l'un de nos 200 séjours, rejoignez nos équipes d'animation ! 500 postes à pourvoir avec ou sans BAFA.

Conditions :

- Motivation pour s'investir sur ce type de projet, expérience dans l'animation adaptée ou le médico-social souhaitable mais débutants acceptés.
- Obligation de suivre une formation gratuite (2 samedis et 1 week-end)

Pour plus de renseignement et pour postuler :
www.epal.asso.fr/recrutement-saisonnier
ou adresser un courrier (+ CV) :
Association Epal
10 rue Nicéphore Niepce BP40002
29801 Brest Cedex 09
09 98 41 84 09.

INFORMATION ASSOCIATIONS

ATTENTION À L'AFFICHAGE SAUVAGE : Depuis le mois de septembre 2016, le service propreté de Brest métropole a pris en charge l'activité propreté des communes de Brest métropole. **Le désaffichage et la lutte contre d'affichage sauvage en font partie.**

L'affichage commercial sauvage ainsi que tout affichage et fléchage à caractère associatif n'ayant pas reçu une autorisation du service propreté sont interdits sur l'espace public (loto, vide-greniers, kermesse, manifestation sportive, portes ouvertes des écoles ...).
L'installation de fléchage provisoire est accordée facilement sous réserve du respect de quelques règles bien définies.

Les équipes de propreté ont pour consigne d'enlever tout affichage non autorisé, plus particulièrement sur les axes principaux des communes afin de conserver la propreté.
Pour information, en cas de constatation de fléchage non autorisé, les contrevenants s'exposent à une facturation d'un montant forfaitaire minimal de 312,07 €, fixé par délibération du conseil de la métropole n° C 2016-12-239 du 16 décembre 2016, réévalué chaque année, visant à facturer les moyens humains et matériels mobilisés pour ces différents enlèvements.

Pour toute demande d'autorisation ou de renseignements : Brest métropole - Division propreté : 02 98 34 32 10
proprete-dechets@brest-metropole.fr

